

PÔLE RÉGIONAL DES MUSIQUES ACTUELLES



HAUTS-DE-FRANCE

PROGRAMME D'ACTIVITÉS

2018

SOMMAIRE

<u>STRUCTURATION</u>	3
<u>OBSERVATION</u>	7
<u>RESSOURCE</u>	9
<u>CONCERTATION & COOPÉRATION</u>	11
<u>APPUI AUX ACTEURS</u>	14
<u>ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES ARTISTIQUES</u>	17
<u>EXPÉRIMENTATION & INNOVATION</u>	20
<u>SYNTHÈSE</u>	22

N.B.

Par souci de synthèse, le pôle régional des musiques actuelles sera nommé **PRMA** dans ce document.

Le nom de la structure n'étant pas encore validé, il sera fait mention du **[Patch/RAOUL]**.

Le **CROMA** désigne le Collectif de réflexion ouvert des musiques actuelles.

Le **DLA** désigne le Dispositif local d'accompagnement dont bénéficie le PRMA.

Le **CRAC** désigne le Collectif régional arts et culture.

STRUCTURATION

Initiée dès 2015 et actée en 2016 par les adhérents des deux réseaux, la fusion entre le Patch, pôle des musiques actuelles en Picardie, et le RAOUL, réseau musiques actuelles en Nord-Pas-de-Calais, sera effective en janvier 2018.

A la date de rédaction de ce dossier, plusieurs chantiers restent encore à mener dont celui du nom de la structure. Il sera donc uniquement fait mention de « pôle régional des musiques actuelles Hauts-de-France » au sein de ce programme d'activités annuel.

VIE ASSOCIATIVE

L'assemblée constituante de la nouvelle structure ne se tenant que début 2018, les membres du bureau et du conseil d'administration ne sont, pour l'heure, pas connus. Le travail réalisé sur les statuts nous permet cependant d'indiquer que les instances dirigeantes seront représentatives des territoires et des champs professionnels des personnes morales adhérentes. Dans une logique d'égalité femmes/hommes, l'association veillera à ce que le nombre de femmes et d'hommes membres du conseil d'administration soit proportionnel au nombre de femmes et d'hommes représentant les structures parmi les adhérents.

MISSIONS ET OBJECTIFS

Le projet de la nouvelle organisation régionale réside dans la structuration du secteur des musiques actuelles sur le territoire des Hauts-de-France et dans l'élaboration d'un travail de co-construction impliquant l'ensemble des adhérents et des acteurs mobilisés.

Il prend appui sur trois objectifs généraux qui se déclinent en neuf objectifs stratégiques :

1. Soutenir la filière des musiques actuelles en région

- 1.1. Fédérer les acteurs, encourager les coopérations et accompagner les initiatives en musiques actuelles en région Hauts-de-France
- 1.2. Contribuer à l'élaboration des politiques publiques dans le champ des musiques actuelles et des secteurs connexes
- 1.3. Identifier les enjeux de la filière et y répondre dans une logique d'équité territoriale

2. Promouvoir la diversité culturelle en région

- 2.1. Repérer, valoriser les pratiques et accompagner l'émergence artistique sur les territoires
- 2.2. Promouvoir et défendre les droits culturels des personnes
- 2.3. Favoriser la prise en compte de la pluralité des acteurs (activités, finalités, modes d'organisation etc.)

3. Expérimenter et instituer de nouvelles pratiques favorisant la structuration et l'innovation

- 3.1. Repenser les modèles économiques en défendant un développement économique social, solidaire et durable

3.2. Anticiper les nouvelles réalités professionnelles (emploi, compétence, formation, etc.) et répondre collectivement aux enjeux sociétaux, numériques et écologiques

3.3. Favoriser les logiques d'innovation et d'expérimentation dans un processus d'amélioration continue

Afin de répondre à ces objectifs, le projet du PRMA s'articule autour de 6 missions :

- Observation
- Ressource
- Concertation et coopération
- Appui aux acteurs
- Accompagnement des pratiques artistiques
- Expérimentation et innovation

RESSOURCES HUMAINES ET PILOTAGE

Un DLA traitant de la gouvernance et des ressources humaines du PRMA est mené jusque fin septembre 2017. Dans le cadre du traité de fusion, la nouvelle organisation du travail et les scénari RH ne doivent pas être communiqués avant la réalisation effective de la fusion. Celle-ci posant d'emblée le principe de la reprise des contrats de travail en l'état, les modifications liées aux postes ne peuvent donc intervenir que postérieurement à la réalisation de la fusion.

Il nous est donc impossible de communiquer sur l'organigramme et les intitulés des postes pour l'année 2018.

L'équipe est cependant composée, au 15 septembre 2017 de :

Milena Dabetić, auparavant coordinatrice du RAOUL

Ermeline Dauguet, auparavant chargée de projets du RAOUL

Antoine Brun, auparavant chargé d'accompagnement et de communication du Patch

Julien Nicolas, auparavant administrateur et chargé de l'observation du Patch

François Demarche, auparavant directeur du Patch

ADHÉRENTS DU PÔLE

Les présents adhérents sont ceux du RAOUL et du Patch au 15 septembre 2017. L'instance de préfiguration du PRMA ayant décidé que celui-ci représenterait la filière des musiques actuelles, un travail spécifique sera mené à destination des structures de la filière jusqu'à présent moins représentées dans les réseaux régionaux. Une politique d'adhésion sera mise en place dès 2018 à destination de ces structures et modifiera donc fondamentalement la composition du PRMA.



LES 4 ÉCLUSES
DUNKERQUE (59)
03 28 63 82 40



9-9 BIS
OIGNIES (62)
03 21 08 08 00



L'ABATTOIR
LILLERS (62)
03 21 64 07 65



L'AÉRONEF
LILLE (59)
03 20 13 50 00



L'ARA
ROUBAIX (59)
03 20 28 06 50



LES ARCADES
FACHES THUMESNIL (59)
03 20 62 96 96



ASCA - OUVRE BOITE
BEAUVAIS (60)
03 44 10 30 80



LA B.I.C.
LILLE (59)
09 52 84 04 10



LE BALADIN
TORCY (62)
03 21 90 62 51



LA BISCUITERIE
CHATEAU-THIERRY (02)
09 52 84 04 10



LA BOITE A MUSIQUE
WATTRELOS (59)
03 20 02 24 71



BOUGEZ ROCK
MAUBEUGE (59)
03 27 58 73 77



LA BRIQUETERIE
AMIENS (80)
03 22 95 12 95



LA CAVE AUX POÈTES
ROUBAIX (59)
03 20 27 70 10



CAVES A MUSIQUE (LAON)
LAON (02)
07 81 35 22 88



CAVES A MUSIQUE (TERGNIER)
TERGNIER (02)
03 23 57 40 24



CITÉ CARTER
AMIENS (80)
06 66 00 17 12



CREASON
LIANCOURT SAINT PIERRE
06 86 61 43 11



DROIT DE CITÉ
AIX-NOULETTE (62)
03 21 49 21 21



DYNAMO
LILLE (59)
06 75 44 91 76



L'ESCAPADE
HENIN-BEAUMONT (62)
03 21 20 06 48



ESPACE CULTUREL PICASSO
LONGUEAU (80)
03 22 50 34 34



FESTIVART (RADICAUX LIBRES)
AMIENS (80)
06 64 87 70 43



FRUCTÔSE
DUNKERQUE (59)
03 28 64 53 89



LE NAUTILYS
COMINES (59)
03 20 74 37 40



LE GÉRARD PHILIPPE
CALAIS (62)
03 21 46 90 00



LES NUITS SECRÈTES
AULNOYE-AYMERIES (59)
03 27 53 63 87



GÔNE PROD NORD
CHANTILLY (60)
06 18 19 11 70



LE PALACE
MONTATAIRE (60)
03 44 24 69 97



LE GRAND MIX
TOURCOING (59)
03 20 70 10 00



PIC'ARTS
SEPTMONTS (02)
03 23 23 48 49



LA GRANGE A MUSIQUE
CREIL (60)
03 44 72 21 40



LE POCHE
BÉTHUNE (62)
03 21 64 37 37



LOISIRS ET CULTURE
LAON (02)
03 23 23 50 60



PROLIK RECORDS
AMIENS (80)
06 89 30 75 71



LA LUNE DES PIRATES
AMIENS (80)
03 22 97 88 01



RADIO CAMPUS AMIENS
AMIENS (80)
03 22 87 78 77



LA MAISON
SALEUX (80)
06 30 17 94 75



RADIO GRAF'HIT
COMPIEGNE (60)
03 44 23 46 75

la malterie



LA MALTERIE
LILLE (59)
03 20 15 13 21



RIF
LILLE (59)
03 28 52 33 96



LA MANEKINE
PONT SAINTE MAXENCE (60)
03 44 72 03 88



ROCK'N OISE
CREPY EN VALOIS (60)
06 86 61 43 11



LA MANUFACTURE
SAINT-QUENTIN
03 23 65 04 90



SALLE SAINT GOBAIN
THOUROTTE (60)
03 44 90 61 36



MUSIQUE EN HERBE
AMIENS (80)
03 22 91 41 73

OBSERVATION

L'observation conduite depuis plusieurs années par les acteurs des musiques actuelles, au niveau régional et national, permet une meilleure connaissance de la réalité de notre filière. Elle identifie les problématiques sectorielles et territoriales. Elle nourrit les acteurs sur leurs pratiques et accompagne la décision publique.

Mais l'observation s'envisage également comme un outil d'analyse opérationnel ayant vocation à répondre à des enjeux conjoncturels et structurels, toujours fondés sur des réalités vécues. Les réponses sont portées en aval de la démarche d'observation : par les acteurs eux-mêmes et/ou par les pouvoirs publics. C'est dans ce mouvement entre « productions de données » et « préconisations collectives » que se situe le cœur de la mission d'observation du [Patch/RAOUL].

LES CHANTIERS D'OBSERVATION EN 2018

En 2018, plusieurs chantiers d'observation doivent permettre de renseigner les acteurs de la filière et les partenaires publics sur les enjeux et problématiques du secteur des musiques actuelles.

Suite à la publication en décembre 2017 de l'enquête sur les modalités d'écoute et des pratiques musicales des jeunes en région Hauts-de-France, le [Patch/RAOUL] poursuit en 2018 son travail de diffusion des résultats lors de rencontres professionnelles sur le territoire mais également hors région. Ce partage des données recueillies est déterminant pour sensibiliser et agir au regard des enjeux portés par cette enquête. Les partenaires du monde sanitaire, éducatif et culturel sont associés à ce travail. Cette enquête trouve un lien national avec les travaux de l'association interprofessionnelle AGI-SON dont le PRMA est membre. AGI-SON travaille pour 2018 à l'harmonisation et la mise en commun des enquêtes en régions.

Depuis deux ans, le [Patch/RAOUL] procède à la collecte de données socio-économiques auprès de ses adhérents. Elle permet de lire les évolutions sur les activités, les ressources humaines et les éléments budgétaires. Cette enquête au long cours constitue un fil conducteur essentiel pour le pôle, pour ses adhérents et pour les partenaires du projet global de la structure. Ainsi une nouvelle collecte de données en 2018 offre une vision triennale des évolutions structurelles, des fragilités et des dynamiques.

Le troisième chantier en 2018 s'intéresse aux structures d'accompagnement artistique en région. Il fait un pont avec l'enquête sur les parcours de musiciens en Hauts-de-France (2017). Il s'envisage de manière ouverte et intègre autant les développeurs d'artistes (labels, tourneurs, éditeurs, etc.) que les lieux de diffusion accompagnant des projets sous des formes singulières (résidences, appui et conseils, etc.). Ce travail cherche à :

- # Définir le paysage des acteurs œuvrant dans ce champ (rôles, liens, etc.)
- # Révéler les types et formes d'accompagnement et les modèles économiques associés
- # Comprendre les coopérations et les freins qui traversent ce domaine

Afin de rendre ce chantier opérationnel, des préconisations ou pistes de travail doivent pouvoir émerger. Par ailleurs, si des données quantitatives (notamment

socio-économiques) sont nécessaires, la réalisation d'entretiens (acteurs de l'accompagnement artistique en région et hors région) vient compléter et nourrir l'enquête.

En 2017, une enquête, coordonnée par le Patch, a été conduite auprès des organisations territoriales « musiques actuelles » au niveau national. Les résultats de ces travaux seront présentés à l'occasion des Biennales internationales du spectacle à Nantes en janvier 2018. Ils mettent en lumière ces pôles et réseaux territoriaux et leurs activités et donnent à mieux comprendre les enjeux de structuration des musiques actuelles selon les territoires et les régions.

En fonction des besoins et des problématiques, des remontées du terrain par les adhérents, ainsi que des pistes de réflexion du groupe de travail « observation », un nouvel objet sera étudié en 2018. Si les opérations de récolte des données se dérouleront sur 2018, il est probable que les résultats soient diffusés à partir de 2019.

VERS UN PARTAGE MÉTHODOLOGIQUE

En 2018, le comité de pilotage « observation » se réunira pour la troisième fois et permettra un partage des résultats récoltés, des enjeux et problématiques identifiés et des éventuelles préconisations sectorielles avec les partenaires publics. Pour rappel, ce comité de pilotage est composé de la DRAC Hauts-de-France, de la Région Hauts-de-France, des cinq départements (Aisne, Pas-de-Calais, Oise, Nord et Somme) ainsi que du Centre national des variétés, de la chanson et du jazz (CNV). Il s'envisage comme un espace de dialogue opérationnel et complémentaire afin de proposer des réponses adaptées aux problématiques à travers la co-construction d'outils et des politiques culturelles.

Suite au dispositif local d'accompagnement engagé sur le site de La Graineterie à Amiens en 2017, un groupe de travail spécifique lié aux enjeux d'évaluation des politiques publiques a été mis en place et se poursuivra en 2018. Il associe les salarié-e-s du [Patch/RAOUL], de l'ACAP Pôle Image Picardie (cinéma et audiovisuel), Actes Pro (association des compagnies professionnelles de spectacle vivant), du CR2L Picardie (livre et lecture) et d'Ombelliscence Picardie (culture scientifique). Il permet notamment d'évoquer des convergences méthodologiques et des enjeux communs d'observation.

RESSOURCE

La collecte de la ressource, son traitement, sa capitalisation et sa mise en accessibilité représentent un des cinq enjeux identifiés par le travail de concertation au sein du CROMA. La ressource permet la valorisation de la diversité des acteurs, de leurs histoires et de leur développement sur les territoires. Elle est essentielle à la dynamique de structuration de la filière des musiques actuelles à l'échelle régionale.

POURSUITE DU TRAVAIL DE LA VEILLE ET DE LA LETTRE D'INFO

Le besoin de faire la veille, de collecter des données et de capitaliser la ressource émerge comme un des besoins du terrain et cela suite à un long travail de concertation avec la filière pendant la période 2015-2016.

Le travail de la ressource passe par trois phases : la veille, la gestion d'information puis la transmission de celles-ci. La veille est une mission primordiale de la ressource qui sera mise en place grâce aux outils numériques dédiés. Permettant un suivi constant de l'évolution du secteur, elle permet une meilleure connaissance de l'environnement socio-professionnel, du cadre législatif, mais également de mieux connaître les acteurs, les structures, les dispositifs et les actualités. Un outil de veille spécifique (Inoreader), identifié courant une étude de besoins en 2017, sera expérimenté courant l'année 2018.

En 2018 le PRMA sera un véritable carrefour d'informations : la collecte, le traitement et la transmission au secteur seront les trois axes principales de ce travail.

Une lettre d'informations dédiée sera envoyée mensuellement aux adhérents et à la filière. Elle permettra un accès immédiat aux informations concernant l'actualité des structures régionales mais également un suivi des actualités du secteur au niveau régional, national et européen.

DÉVELOPPEMENT DE LA PLATEFORME ET COLLECTE DES DONNÉES

Répondant au besoin du terrain, en 2018 le PRMA mettra l'accent sur le développement et la mise en place des outils nécessaires pour continuer à accompagner les acteurs dans leur structuration.

En premier lieu, une plateforme numérique sera mise en place. Initiée par un travail technique en 2017, la plateforme sera mise en ligne courant 2018 et accessible à tout type d'acteur. Cette plateforme s'adresse à tous les porteurs de projets de la filière et permet l'accès à l'ensemble des informations, conseils et outils nécessaires à toutes les phases du développement de leur activité. Son objectif est la structuration du secteur aidant les acteurs dans leur acquisition d'autonomie et de leur développement.

La plateforme numérique aura deux volets :

Parcours musiciens

Entrée consacrée aux artistes, amateurs et/ou professionnels, et aux porteurs de projets artistiques. Elle contient l'ensemble d'informations, conseils et outils nécessaires à leur développement et à celui de leurs projets artistiques et cela à toutes les phases de leur parcours.

Environnement professionnel

Entrée consacrée aux professionnels du secteur en région : producteurs, éditeurs, distributeurs, managers/tour managers, bookers, programmeurs, attachés de presse etc. Entrée dans laquelle on trouvera les informations sur les aides et appels à projets, la législation ainsi que l'actualité du secteur.

La collecte de données se fera en lien avec les points ressource de la région, mais également en lien avec les partenaires du PRMA : les réseaux est pôles de musiques actuelles en France et à l'étranger. Les liens privilégiés que le PRMA a déjà avec les partenaires nationaux : FEDELIMA, CNV, SMA, Live DMA seront approfondis dans ce travail d'échange d'informations.

APPUIE AUX STRUCTURES DE RESSOURCES DU TERRITOIRE

Le PRMA n'est pas le seul lieu de ressource du territoire. Nombreux sont les lieux où les acteurs peuvent trouver de la ressource, physique ou numérique. Courant 2018 le PRMA travaillera en lien direct avec ces lieux si importants pour la région. Ces points relais seront indispensables dans la transmission d'informations vers PRMA, qui, dans le sens inverse, les accompagnera dans leur structuration. Cette mission est en lien direct avec la mission Appui aux acteurs (cf. mission Appui aux acteurs). Les personnes ressources de chaque territoire, sur les cinq départements, seront identifiés pour que les acteurs puissent plus facilement avoir accès à la ressource. Les contacts seront disponibles à tous sur la plateforme numérique.

LE GROUPE DE TRAVAIL

Le groupe de travail « Ressource » initié en 2017, faisant suite aux travaux du CROMA, continuera son travail courant 2018. Le groupe de travail se porte garant du bon fonctionnement de la mission par le PRMA. Ses membres, provenant des adhérents du PRMA ou du secteur, sont également porte-paroles de la filière.

CONCERTATION & COOPÉRATION

Structure représentative de la filière sur son territoire d'action, le pôle régional des musiques actuelles Hauts-de-France occupe une place privilégiée au sein des concertations territoriales. Le PRMA apporte son expertise au sein de ces espaces de dialogue entre acteurs et institutions afin d'appuyer l'élaboration de politiques publiques. Éléments structurants du PRMA, concertation et coopération alimentent la vie associative, l'animation du réseau, les liens entre adhérents et le développement des projets. Par la concertation et la coopération, le PRMA devient un espace de réflexion et de co-construction des politiques culturelles dans le champ des musiques actuelles.

LES CONCERTATIONS EN COURS

Concertation musiques actuelles

En 2018, le PRMA poursuivra la démarche de concertation régionale musiques actuelles, dans la continuité du CROMA, en coordonnant un espace de concertation ouvert sur un des chantiers identifiés dans le Livrable du CROMA : éducation artistique et culturelle, enseignement, pratiques amateur. Le choix du chantier sera déterminé collectivement par les organes de décision de la nouvelle structure au premier trimestre 2018.

Le PRMA se tiendra également à disposition de tout acteur ou toute institution dans les territoires souhaitant enclencher un dialogue autour des musiques actuelles en 2018.

Le CRAC (collectif régional arts et culture)

Ce collectif rassemble la grande majorité des structures et réseaux culturels des Hauts-de-France et réunit 7 secteurs artistiques et culturels : arts plastiques, cinéma et audiovisuel, livre et lecture, musique classique, musiques actuelles, culture scientifique et spectacle vivant. Il a été créé en 2015 par les acteurs culturels du Nord-Pas-de-Calais et de Picardie afin de participer à l'élaboration d'un projet artistique et culturel ambitieux au sein de la nouvelle région Hauts-de-France par une action collective et transverse.

Le PRMA y représente la filière des musiques actuelles. En 2018, le CRAC poursuivra sa démarche de concertation avec les institutions en région.

Les concertations sectorielles de la Région Hauts-de-France

La Région Hauts-de-France a souhaité mettre en œuvre sa politique culturelle par la concertation des territoires et par des concertations sectorielles. Dans la continuité de l'année 2017, le PRMA poursuivra en 2018 son rôle d'interface entre l'institution et les acteurs, en s'appuyant sur les préconisations délivrées par le CROMA en septembre 2016.

LA CONCERTATION ET LA COOPÉRATION, MOTEURS DE LA STRUCTURATION DU PRMA HAUTS-DE-FRANCE

La naissance du PRMA, initiée dès 2015 par des premiers travaux de rapprochement entre le Patch et le RAOUL, est le fruit d'un travail de concertation entre les membres adhérents des deux structures fondatrices, alimenté par une coopération progressivement accrue entre les deux équipes salariées. En 2018, année de structuration du PRMA, les travaux de concertation et de coopération internes seront renforcés pour permettre la mise en œuvre du projet du pôle, concrétiser son existence et asseoir son identité et son rayonnement. La concertation passera par l'instauration des organes de la vie associative, l'implication continue des adhérents dans le suivi du programme d'activités, la construction de l'avenir du PRMA.

Aussi l'année 2018 sera-t-elle rythmée par plusieurs rendez-vous associatifs d'importance : assemblées générales, réunions régulières des administrateurs-trices. La mise en œuvre du programme d'activités, qui s'appuie sur la coopération avec et entre les adhérents, continuera d'explorer les nouvelles coopérations possibles à l'échelle de la région. Des groupes de travail thématiques ainsi que des chantiers de coopération spécifiques entre adhérents seront poursuivis ou inaugurés, qui alimenteront les réflexions des organes décisionnaires : communication, administration, technique, action culturelle, ainsi que via les travaux liés aux missions du PRMA, cf. les parties Observation, Ressource, Accompagnement des pratiques artistiques et Expérimentation & innovation du présent programme d'activités.

Enfin, un séminaire organisé au cours de l'année viendra également accentuer l'interconnaissance des équipes adhérentes, offrant le temps nécessaire de l'échange formel et informel pour la co-construction permanente du projet du pôle.

LES COOPÉRATIONS INTER-RÉSEAUX ET INTER-PROFESSIONNELLES

Le pôle régional des musiques actuelles Hauts-de-France poursuivra les dynamiques de coopération professionnelle dans lesquelles le RAOUL et le Patch étaient impliqués depuis plusieurs années à l'échelle régionale, nationale ou européenne.

La coopération des pôles et réseaux territoriaux des musiques actuelles

Le pôle régional des musiques actuelles Hauts-de-France s'impliquera dans les travaux collectifs des pôles et réseaux territoriaux des musiques actuelles. Dans la continuité des chantiers des années passées, le premier rendez-vous aura lieu dans le cadre des Biennales internationales du spectacle à Nantes en janvier 2018, avec notamment la présentation des résultats de l'enquête conduite en 2017 auprès des pôles et réseaux musiques actuelles (cf. mission Observation). D'autres rendez-vous collectifs ponctueront l'année 2018, organisés à l'occasion de grands événements nationaux permettant le rassemblement d'un maximum d'acteurs autour des enjeux identifiés par les structures (le Printemps de Bourges, RAFFUT, le MaMA, les Trans Musicales, en particulier).

La coopération intersectorielle au sein de la Graineterie

Le PRMA poursuit en 2018 le travail de coopération initié par le Patch avec les structures qui partagent les locaux de la Graineterie : l'ACAP Pôle Image (cinéma et audiovisuel), Actes Pro (association des compagnies professionnelles de spectacle vivant), le CR2L (livre et lecture) et Ombelliscience (culture scientifique). Ces structures, toutes impactées par la fusion des régions, ont également vu leur territoire d'action

évoluer. Suite au DLA (dispositif local d'accompagnement) mené en 2017, les associations membres de la Graineterie poursuivent les chantiers de coopérations autour de l'observation, de la veille, de l'évaluation des politiques publiques ou de l'accompagnement des acteurs. Pour cela, des groupes de travail à compositions, fréquences et durées variables sont mis en place.

La proximité des structures permet également la circulation d'informations stratégiques et la veille territoriale. En marge des temps informels favorisant ce transfert d'informations, des réunions entre représentants des structures sont organisées de façon hebdomadaire.

La coopération transfrontalière avec les réseaux wallon et flamand

Le travail transfrontalier ainsi que la collaboration européenne était un axe historique du travail du RAOUL. Marqués par les mêmes problématiques en terme de développement stratégique des structures de musiques actuelles et l'accompagnement d'artistes, un premier pas de rapprochement est formalisé en 2017 entre le RAOUL, le Patch et les réseaux Club-circuit (Flandre-Bruxelles) et Club Plasma (Wallonie-Bruxelles) en marge du Crossroads Festival. Ces réseaux seront naturellement les partenaires principaux de la coopération entre le PRMA et ses homologues belges en 2018. S'appuyant sur la circulation des artistes (cf. Accompagnement des pratiques artistiques), la prochaine étape de cette coopération n'est pas encore définie mais pourra être enrichie par des collaborations directes entre adhérents des différents réseaux, par des échanges de communication sur des actions menées ou par l'organisation de temps professionnels traitant de problématiques communes entre les deux territoires (rencontres professionnelles, formations, colloques, etc.).

APPUI AUX ACTEURS

L'appui aux acteurs de la filière s'inscrit dans une logique de service public. Le [Patch/RAOUL] propose à ses adhérents mais également à d'autres acteurs de la filière du territoire des Hauts-de-France de les accompagner en répondant aux questions qu'ils se posent ou en les orientant vers des ressources capables d'apporter un éclairage pertinent. Cette mission donne aux acteurs les moyens de se développer eux-mêmes, mais également de connaître le paysage local, régional et national, de s'y situer et d'identifier les interlocuteurs potentiels. Ce soutien, qui peut prendre différentes formes, a pour objectif de contribuer directement ou indirectement à la structuration du secteur.

LE DÉPLOIEMENT DE L'APPUI PERSONNALISÉ

Dans la continuité du travail mené jusqu'à présent, le [Patch/RAOUL] reçoit lors de « rendez-vous conseils » les porteurs de projets (organisateur, producteurs, etc.) et les artistes du territoire des Hauts-de-France. Ces temps individuels sont l'occasion d'aborder des sujets aussi divers que la recherche de dates de concerts, la communication, la gestion de projets, les droits d'auteurs, etc. Ils se déroulent dans les bureaux du [Patch/RAOUL] à Roubaix et à Amiens, mais se déploient également dans les départements au sein des structures adhérentes du pôle. Entre 80 et 100 rendez-vous sont envisagés en 2018.

Le second versant de l'appui individuel s'attache à l'accompagnement des adhérents. Souvent axé sur des aspects stratégiques ou administratifs, il sera mené par les salarié-e-s du [Patch/RAOUL] ou par une ressource externe sectorielle ou généraliste et doit répondre aux besoins à un instant précis d'une structure qui connaît des problématiques conjoncturelles ou structurelles. D'une durée variable, cet accompagnement requiert des qualifications spécifiques et la mise en action d'un réseau de compétences pour répondre au mieux aux problématiques soulevées.

UN APPUI COLLECTIF VIA DES RENCONTRES ET DES FORMATIONS

Afin de compléter l'appui individuel et de répondre à des problématiques partagées par plusieurs porteurs de projets, artistes, acteurs et partenaires de la filière, le [Patch/RAOUL] organise des rencontres professionnelles dans les territoires de la région Hauts-de-France, en veillant à une couverture territoriale équilibrée. Elles privilégient l'intervention de spécialistes et professionnels d'un sujet particulier qui viennent partager leurs connaissances et répondre aux interrogations des acteurs locaux. Les thématiques abordées sont issues des enjeux repérés par les adhérents, de l'actualité professionnelle et de la veille opérée par les salariés du Patch. En 2018, un cycle de neuf rencontres est envisagé tout au long de l'année. Il s'inscrit en complémentarité des rencontres professionnelles portées par les adhérents du pôle. Le [Patch/RAOUL]

valorise l'ensemble des propositions du territoire en répertoriant et communiquant sur ces dernières. Ainsi, deux rendez-vous annuels, doivent permettre de construire cette offre concertée en région Hauts-de-France.

L'engagement contractuel avec le Conservatoire à rayonnement régional d'Amiens Métropole et son département « musiques actuelles » permettra l'ouverture de 3 modules à l'attention des élèves inscrits dans le cursus « musiques actuelles ». Ces modules porteront sur l'environnement professionnel des musiques actuelles et compléteront ainsi l'enseignement musical et instrumental assuré par le Conservatoire à rayonnement régional d'Amiens Métropole. Il sera visé la conclusion avec l'École Supérieure Musique et Danse Nord de France d'une convention portant sur l'ouverture de ces modules aux étudiants inscrits dans un parcours « musiques actuelles ».

Enfin, en tant qu'organisme de formation, le [Patch/RAOUL] proposera l'organisation de trois journées de formations professionnelles en 2018, dont les thématiques seront définies par les adhérents et les salarié-e-s. Une enquête « flash » sur les besoins en formation en direction des opérateurs culturels du territoire pourra appuyer la construction de ce programme de formation. Les enjeux de la formation professionnelle au sein du pôle vise à :

- # structurer le secteur des musiques actuelles sur le territoire en permettant la montée en compétence des personnes investies dans ce domaine ;
- # valoriser les compétences locales en favorisant l'intervention sur ces formations de professionnels des structures du territoire ;
- # développer un programme de formation adapté aux enjeux et problématiques du secteur des musiques actuelles et dépassant le cadre général des formations dans le champ culturel ;
- # équilibrer l'offre de formation professionnelle au niveau régional, tant dans les contenus proposés que dans la géographie des formations ;
- # réduire les coûts annexes pour les stagiaires et les structures formant leurs salarié-e-s (transport, hébergement, etc.).

L’AFFIRMATION DE LA MOBILISATION SECTORIELLE

Acteur pivot entre le secteur des musiques actuelles et les institutions publiques, le [Patch/RAOUL] mettra en discussion plusieurs sujets d’actualités traversant la filière des musiques actuelles. Il veillera par exemple à mobiliser les acteurs et la puissance publique autour des évolutions réglementaires et des conséquences liées au décret n°2017-1244 du 7 août 2017 relatif à la prévention des risques liés aux bruits et aux sons amplifiés. Cela pourra se traduire par la

diffusion ciblée d’informations, la mise à disposition d’outils de communication ou encore l’organisation de groupes de travail transversaux.

Il suivra avec attention les enjeux relatifs à la pratique artistique en amateur en lien avec la publication de la loi n°2016-925 du 7 juillet 2016 (LCAP) et du décret n°2017-1049 du 10 mai 2017. Sur l’ensemble de ces sujets, le pôle doit fédérer la parole des adhérents pour la faire remonter aux partenaires publics mais doit également faire redescendre l’information dans les territoires par le biais de ses adhérents. D’autres enjeux pourront faire l’objet de mobilisation spécifique en 2018.

ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES ARTISTIQUES

Le livrable du CROMA paru en septembre 2016 posait la question d'une meilleure prise en compte des pratiques musicales amateurs et préconisait la mise en place de dispositifs favorisant la création musicale sans prérequis obligatoire de professionnalisation. Des dispositifs de ce type existent localement ou à l'échelle d'une ancienne région mais le redécoupage territorial et la fusion des anciennes structures régionales nécessitent un travail collectif et concerté. Il vise à compléter l'offre existant sur le territoire régional tout en s'appuyant sur les expertises locales.

Le pôle régional des musiques actuelles porte des valeurs intimement liées à la notion de service public : égalité, respect des pratiques et des styles musicaux, équité territoriale et accessibilité. Elles forment le cadre au sein duquel se construisent les dispositifs et actions portés par le PRMA qui favorisent la créativité citoyenne et l'ouverture aux cultures, dans le respect et l'inclusion des personnes.

COOPÉRATIONS AU SEIN D'UN SCHÉMA RÉGIONAL DE L'ACCOMPAGNEMENT

Initié en 2016, le chantier collectif mené avec les structures portant des projets d'accompagnement artistique sera poursuivi en 2018. L'objectif est de mieux repérer les actions menées, d'identifier leurs contenus et de réfléchir à l'articulation entre les différentes actions (territoires, niveaux, objectifs) pour mettre en place un véritable schéma régional de l'accompagnement. En impliquant les structures locales, adhérentes ou non, autour de ce chantier commun, le PRMA s'affirme comme animateur des coopérations sectorielles et répond aux enjeux d'animation et de rayonnement des territoires. Il valorise les actions menées, contribue à les identifier auprès du public visé, favorise les collaborations et s'appuie sur cette connaissance pour porter ses propres projets qui répondent aux éventuels manques identifiés (en termes de territoires, de styles musicaux ou de niveaux de pratique). L'enquête menée en 2018 autour des structures d'accompagnement (cf. Observation) doit également permettre de produire de la donnée et de la connaissance plus précises sur les acteurs qui oeuvrent dans ce champ.

CIRCUIT(S) 2018, UN DISPOSITIF RÉGIONAL EN CONSTANTE ÉVOLUTION

Le dispositif Circuit(s) consiste en une offre complète et adaptée à destination des groupes, sans discrimination territoriale ou esthétique. Des formations théoriques (administration, communication, gestion de carrière, législation, technique, etc.) et pratiques (répétitions accompagnées, enregistrement studio, coaching vocal, aide à la composition, résidences, etc.) sont dispensées aux groupes sélectionnés selon leurs besoins déterminés lors d'un rendez-vous de diagnostic.

Mené pour la première fois à l'échelle des Hauts-de-France en 2017, le format du dispositif Circuit(s) pour l'année 2018 sera tributaire du bilan réalisé en fin d'année. Les retours des artistes accompagnés et de leur entourage (manager, label, tourneur, etc.), des partenaires ayant accueillis des modules de for-

mation ou de pratique, des intervenants et des porteurs de projets d'accompagnement permettront de redéfinir les contenus, les effectifs et les objectifs du dispositif. Ses valeurs restent cependant les mêmes : défense de la diversité culturelle, représentativité territoriale équitable, sélection collégiale basée sur des critères objectifs et sur la motivation des candidats, non-concurrence avec les dispositifs portés localement et prise en compte de l'amatorat.

LES INOUÏS DU PRINTEMPS DE BOURGES, VITRINE DE LA SCÈNE LOCALE

Le Réseau Printemps, dont l'organisation repose encore sur les anciennes régions administratives, a confirmé le Patch comme antenne territoriale des iNOUÏS du Printemps de Bourges lors de l'Assemblée Générale de 2017. De fait, le PRMA organisera donc la communication autour de l'appel à candidatures, la sélection sur écoute et l'audition picarde sur scène en 2017/2018. Comme chaque année depuis 2010, l'antenne picarde fera en sorte qu'un projet local fasse partie de la sélection nationale et se produise au sein du prestigieux festival qui déniche les nouveaux talents de la musique depuis 1985. Le travail de rapprochement avec Dynamo, antenne Nord-Pas-de-Calais, sera poursuivi en 2018 (invitation des responsables d'antennes sur les écoutes et auditions, communication commune pour les inscriptions et autour des lauréats régionaux en amont et au sien du festival). Dans cette dynamique, le PRMA et Dynamo proposeront une organisation avec une antenne unique au Réseau Printemps pour la saison 2018/2019.

Calendrier 2017/2018

iNOUÏS du Printemps de Bourges

Appel à candidatures

Du lundi 23 octobre au lundi 13 novembre 2017 inclus

Sélections sur écoutes

Du lundi 20 novembre au mercredi 20 décembre 2017

Auditions régionales

Du mardi 9 janvier au samedi 3 février 2018 inclus

Sélection Nationale

Du mardi 12 au vendredi 16 février
et du lundi 19 au vendredi 23 février 2018

Annonce des groupes

Jeudi 1 mars 2018
(à confirmer)

Le Printemps de Bourges

Du 24 au 29 avril 2018

EXPORT ET RAYONNEMENT, VERS UNE FORMALISATION DE LA CIRCULATION TRANSFRONTALIÈRE

Partenaire de la Brigade d'Intervention Culturelle (Lille) sur les missions d'export, le PRMA accompagne la structure lilloise dans l'organisation du

Crossroads Festival qui se déroulera en septembre à Roubaix pour la troisième année consécutive. Les groupes accompagnés dans le cadre de Circuit(s), des iNOUÏS ou par les adhérents du PRMA auront donc l'opportunité de se produire devant des professionnels issus de toute la France et des pays limitrophes.

Les partenariats mis en place depuis plusieurs années avec la structure d'export lilloise via le Patch et le RAOUL seront reconduits sur des temps forts européens (Reeperbahn Festival, MaMA, Transmusicales, etc.) et permettront une valorisation importante de la scène régionale.

De plus, le protocole d'accord signé entre le Patch, le RAOUL et les réseaux belges lors de Crossroads 2017 permettra aux groupes les plus avancés de se produire au sein de salles de concerts et de festivals flamands et wallons tout en favorisant la circulation entre les deux anciennes régions des Hauts-de-France.

INNOVATION & EXPÉRIMENTATION

Dans un secteur en profonde mutation en termes de création, de diffusion, de mode de consommation ou de financement, l'innovation permet la mise en œuvre de réponses transversales et collectives. L'innovation et l'expérimentation dans les musiques actuelles se retrouvent dans le travail artistique mais également dans la gestion de projets et la recherche des nouvelles modalités de travail. Même si les moyens pour la filière restent modestes, les acteurs se mobilisent pour inventer, co-construire et imaginer des nouveaux modes de fonctionnement et d'organisation afin de répondre aux besoins territoriaux et aux enjeux actuels.

LANCEMENT DU GROUPE DE TRAVAIL

Le PRMA envisage en 2018 la création d'un groupe de travail « Expérimentation et Innovation ». Sur le même principe que les groupes de travail « Observation » et « Ressource », le groupe est constitué des adhérents du PRMA mais aussi ouvert à la filière. Au delà et au vu d'un travail intersectoriel, les personnes venant d'autre secteurs sont invités à se joindre à ce groupe de travail.

Un vrai catalyseur, le groupe a pour objectif de travailler avec l'équipe salariée sur la veille en terme d'innovation et d'expérimentation, tant régionale que nationale voire internationale, puis impulser de nouvelles initiatives pour le domaine.

Il organise et met en place des temps de vie associative, des tables rondes, des conférences afin de créer des lieux d'échanges et faire émerger les besoins de la filière.

Les réunions avec le groupe de travail sont organisées une fois par trimestre soit quatre temps de travail collectif en 2018.

LANCEMENT D'UN CHANTIER INNOVANT À DÉFINIR EN LIEN AVEC GT

Courant 2018 le groupe de travail « Expérimentation et Innovation » travaillera en deux temps. Le premier semestre sera dédié à un temps de création et de lancement du groupe. Par la suite, les salarié-e-s du PRMA et le groupe de travail se concentreront sur la collecte de données sur l'existant, les initiatives lancés et des modalités de mise en commun. Se travail sera en lien avec la mission Ressource et Appui aux adhérents. (cf les missions concernées).

Le deuxième semestre sera marqué par le lancement et la mise en place d'un chantier d'expérimentation et d'innovation. Le sujet et le domaine seront choisis en réponse à l'actualité des acteurs et les besoins du terrain, mais aussi par rapport aux projets déjà en cours sur le territoire régional.

POURSUITE DES CHANTIERS INTERSECTORIAUX, DU NUMÉRIQUE À L'INNOVATION SOCIALE

Le PRMA poursuivra en 2018 le travail autour des questions d'innovation en partenariat avec les agences et réseaux de la Graineterie. Il s'agit d'un espace mutualisé - matériel et immatériel - de rencontre et de mise en synergie d'acteurs culturels structurants de la région. Lieu de réflexion commune, elle initie, favorise et porte des dynamiques collaboratives transversales et innovantes. Elle s'envisage comme un espace de recherche et développement et, à ce titre, s'inscrit dans le temps de l'expérimentation.

Située à l'interaction des écosystèmes du livre et de la lecture, de la culture scientifique, du spectacle vivant, des musiques actuelles et du cinéma et de l'audiovisuel, la Graineterie s'affirme comme une structure d'appui à la mise en oeuvre collective des 5 associations qui la composent. En ce sens, elle initiera en 2018 deux groupes de travail sur l'innovation sociale et sur le lien entre numérique et pratiques culturelles. L'accompagnement dans le cadre du DLA mené en 2017 a permis de modéliser le fonctionnement de ces groupes de travail qui impliquent non seulement les directeurs mais également les salarié-e-s des 5 structures. Ces groupes pourront donner lieu à l'organisation de rencontres professionnelles, de conférences ou à la rédaction de publications.

SYNTHÈSE

OBSERVATION

- # Enquête socio-économique sur les adhérents du pôle régional
- # Présentation des enquêtes sur les modalités d'écoute et des pratiques musicales des jeunes en région Hauts-de-France et sur les organismes territoriaux des musiques actuelles en France
- # Enquête sur les structures d'accompagnement artistique en région Hauts-de-France
- # Enquête focus (thématique à définir)

RESSOURCE

- # Développement technique et création des contenus de la plateforme numérique à destination des porteurs de projet de la filière
- # Gestion de la base de données des acteurs des musiques actuelles
- # Lettre d'information mensuelle en direction des acteurs de la filière
- # Animation du groupe de travail sur la ressource

CONCERTATION & COOPÉRATION

- # Poursuite de la participation aux travaux du CRAC et de la concertation sectorielle de la Région Hauts-de-France
- # Animation de groupes de travail internes et organisation d'un séminaire des adhérents du pôle
- # Poursuite de la coopération inter-réseaux (BIS, MaMA, Raffût, etc.)
- # Groupes de travail intersectoriels au sein du projet déployé au sein de la Graineterie

APPUI AUX ACTEURS

- # 80 à 100 structures et groupes accompagnés
- # Accompagnement des adhérents
- # 3 journées de formation professionnelle
- # 9 rencontres professionnelles (dont 3 en lien avec le CRR d'Amiens Métropole et l'ESMD Nord de France
- # Mobilisation des acteurs et partenaires (décret "bruit", pratiques amateurs, etc.)

ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES ARTISTIQUES

- # Dispositif d'accompagnement régional Circuit(s) (format et périmètre à définir)
- # iNOUÏS du Printemps de Bourges (territoire de l'ex-région Picardie)
- # Circulation et export des artistes (en lien avec la BIC et les réseaux wallon et flamand)
- # Travail sur un schéma régional de l'accompagnement artistique

EXPÉRIMENTATION & INNOVATION

- # 4 rencontres du groupe de travail "Expérimentation et innovation"
- # Lancement d'un chantier d'expérimentation
- # 2 chantiers au sein de la Graineterie : 1. Innovation sociale ; 2. Numérique et pratiques culturelles

PÔLE RÉGIONAL DES MUSIQUES ACTUELLES HAUTS-DE-FRANCE

Bureau de Roubaix : 301 avenue des Nations Unies - 59100 Roubaix
Tel. 03 20 73 22 56 // contact@reseau-raoul.com

Bureau d'Amiens : 12 rue Dijon - 80000 Amiens
Tel. 03 65 80 14 59 // contact@le-patch.net